

# Les Français et l'intercommunalité

2006



*pour*



« La caravane passe ». C'est l'enseignement qui se dégage des résultats du sondage grand public réalisé à la demande de l'ADCF par l'IFOP pour la deuxième année consécutive. Le baromètre IFOP-ADCF de l'intercommunalité révèle non seulement une grande stabilité de l'image de l'intercommunalité dans l'opinion mais, de surcroît, une image très largement favorable que ne sont pas parvenues à dégrader les critiques, fondées ou non, entendues il y a quelques mois. Perçue comme une « bonne chose » pour 88% des sondés, elle est également plébiscitée pour l'apport de services et d'équipements qu'elle assure, la solidarité financière qu'elle permet entre communes riches et pauvres, la cohérence des projets de développement qu'elle facilite... Sur ces trois propositions, présentées séparément, 86% des Français se déclarent en effet « plutôt d'accord » ou « tout à fait d'accord ». Elle est également placée en tête des niveaux institutionnels qu'il faudrait renforcer à l'avenir, devant les régions, les communes, puis les départements.

Cette adhésion largement confirmée des Français est bien sûr un message d'encouragement mais qui ne doit pas rendre aveugle, pour autant, à certains « signaux faibles » à regarder avec la plus grande attention. Nous l'avions constaté l'an passé, une légère majorité (53%) de Français partage le sentiment que l'intercommunalité a pour contrepartie une hausse de la fiscalité locale. Ils sont même en très légère progression par rapport à l'an passé (+2%), ce qui traduit un impact, mesuré certes, de certaines polémiques. Par ailleurs, sans être majoritaires, ils sont néanmoins 42% à craindre un éloignement des élus des citoyens. Enfin, interrogés pour la première fois cette année sur ce point, 59% d'entre eux pensent qu'elle se traduit par une tendance à la complexification de la gestion locale. Ces « bémols » à la partition ont le mérite de ramener sur terre et protéger de toute autosatisfaction excessive.

Les Français sont lucides quant aux contreparties, durables ou passagères, de l'essor de l'intercommunalité. Ils le sont d'autant plus qu'ils lui assignent très explicitement pour objectif de permettre le renforcement et la pérennité des communes. Ils sont en effet 77% à souhaiter qu'elle serve à cela contre 23% pour lesquels sa finalité est de se substituer à termes à ces dernières. Même si on les retrouve un peu plus nombreux parmi les urbains (25%), les plus de 65 ans (35%) ou dans le sud-est de la France (29%) les « substitutistes » restent très minoritaires. C'est un fait saillant : les Français veulent une administration locale du XXIème siècle formée de communes fédérées en communautés. Et ils le prouvent en distinguant clairement ce qui doit, selon eux, relever de la commune ou plutôt de la communauté. Aux communautés : les réseaux collectifs (transports, assainissement, déchets...) et les politiques de développement (développement économique et emploi) ; aux communes : les services aux personnes (crèches, aides aux personnes âgées). Entre les deux ? Les équipements (culturels, sportifs) ou constructions (logements sociaux) pour lesquels leur avis est partagé, très variable d'un type de territoire à un autre, sont des sujets plus sensibles. La nature, hétérogène, de ces familles d'équipements rend également les réponses moins claires. La notion d'intérêt communautaire n'a pas été inventée pour rien.

Une évolution notable doit être soulignée cette année : alors que l'opinion des Français est parfaitement stable sur de nombreuses questions, elle évolue très fortement lorsqu'il leur est demandé s'ils ont le sentiment de disposer d'une « connaissance suffisante » du rôle et des responsabilités de l'intercommunalité (- 13%). Si tous les niveaux de collectivités reculent, l'intercommunalité fait de loin le plus grand bond en arrière (de 38% à 25%). Plus qu'un effondrement, peu probable en un an, de leur niveau objectif de connaissances, c'est leur perception d'un enjeu croissant qui explique sans doute ce sentiment renforcé de carence d'information. L'intercommunalité ne pourra plus être une « révolution silencieuse ».

Les Français concernés savent désormais très majoritairement que leur commune appartient à une communauté. Ils ont une idée assez claire de ses grands objectifs et des compétences pour lesquelles elle est la mieux placée, mais ne savent pas comment ça marche. Pire, ils sont encore moins nombreux que l'an passé à savoir qui préside aux destinées de leur intercommunalité. Mise en sourdine de la communication intercommunale avant les échéances municipales ? Faible personnalisation des communautés ? Brouillages liés à des changements de personnes ? L'explication n'est guère évidente mais le fait est sensible : déjà peu élevée l'an passé, cette notoriété du (de la) président(e) de communauté recule encore (37%). Elle s'effondre notamment aux extrêmes, dans les communautés urbaines et les petites communautés rurales.

Enfin, les Français continuent à être très partagés au sujet des mécanismes de désignation des élus communautaires. La proportion d'entre eux favorables au statu quo demeure très stable sur un an (32% contre 33%). Mais si 68% d'entre eux souhaitent l'introduction du suffrage direct, leur opinion a davantage évolué quant aux canaux à emprunter. Ils sont désormais 43% (contre 36% l'an passé) à vouloir que cette désignation directe s'opère au sein de la commune contre seulement 25% à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire (31% l'an passé). Une évolution qui témoigne de leur attachement, là aussi, au cadre communal. L'analyse détaillée, avec l'origine des sondés, révèle en revanche de fortes différences des réponses selon les types de territoires. Les « ruraux » se montrent proportionnellement beaucoup plus favorables au statu quo que les ruraux : 37% dans les communes « rurales » de l'INSEE, ils s'élèvent même à 58% parmi les résidents de communautés rurales de moins de 5000 habitants. Dans les groupements urbains de plus de 75000 habitants, les rapports s'inversent puisque 26% des habitants souhaitent conserver le système en vigueur contre 74% qui aspirent au suffrage direct (dont 25% à l'échelle de l'agglomération). Des chiffres qui concordent assez bien, in fine, avec les nuances que révèlent les opinions des présidents de communautés eux-mêmes.

## Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	<b>L'ADCF</b>
Echantillon	Echantillon de <b>954</b> personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.  La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 31 août au 1er septembre 2006

## L'opinion détaillée à l'égard de l'intercommunalité

Question : Voici une liste d'opinions que l'on peut entendre à propos de l'intercommunalité. Pour chacune d'entre elles, diriez-vous que vous êtes tout à fait, plutôt, plutôt pas ou pas du tout d'accord ? L'intercommunalité...

	<b>TOTAL d'accord</b>	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	<b>TOTAL pas d'accord</b>	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord	Nsp	TOTAL
	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)	(%)
• Permet de mettre en commun les moyens des communes membres pour gagner en efficacité .....	<b>86</b>	39	47	<b>13</b>	9	4	1	100
• Permet de fédérer les communes autour d'un projet de développement cohérent .....	<b>86</b>	34	52	<b>13</b>	8	5	1	100
• Permet d'offrir de nouveaux services et équipements collectifs aux habitants .....	<b>86</b>	39	47	<b>13</b>	8	5	1	100
• Permet de renforcer la solidarité financière entre communes riches et pauvres .....	<b>63</b>	25	38	<b>36</b>	19	17	1	100
• Tend à complexifier la gestion locale et non à la simplifier .....	<b>59</b>	18	41	<b>38</b>	22	16	3	100
• Se traduit par une hausse des impôts locaux .....	<b>53</b>	19	34	<b>45</b>	24	21	2	100
• éloigne les élus des citoyens .....	<b>42</b>	15	27	<b>56</b>	34	22	2	100

## L'objectif de l'intercommunalité

Question : De votre point de vue, l'intercommunalité doit-elle avoir pour objectif à l'avenir... ?

	Ensemble des Français (%)
• De renforcer les communes et garantir leur pérennité .....	77
• De remplacer peu à peu les communes .....	23
- Ne se prononcent pas .....	-
TOTAL .....	100

## La connaissance de l'appartenance de sa commune à une structure intercommunale

Question : Selon vous, votre commune appartient-elle à une structure intercommunale, c'est-à-dire une communauté de communes, une communauté urbaine ou une communauté d'agglomération ?

	Ensemble des Français (%)	Appartenance réelle de la commune à un EPCI	
		Oui (%)	Non (%)
• Oui .....	80	86	57
• Non .....	16	11	37
- Ne se prononcent pas .....	4	3	6
TOTAL .....	100	100	100

## Le bénéfice perçu de la non appartenance à une structure intercommunale

Question : Est-ce que le fait de ne pas appartenir à une structure intercommunale constitue plutôt un avantage ou plutôt un handicap pour votre commune ?

Base : personnes qui estiment que leur commune n'appartient pas à une structure intercommunale, soit 16% de l'échantillon.	(%)
• Plutôt un avantage .....	49
• Plutôt un handicap .....	48
- Ne se prononcent pas .....	3
TOTAL.....	100

## La connaissance du nom du Président de la structure intercommunale

Question : Savez-vous qui est le (la) président(e) de cette communauté ?

<u>Base</u> : personnes qui estiment que leur commune appartient à une structure intercommunale, soit 80% de l'échantillon.	Rappel <sup>1</sup> 2005  (%)	2006  (%)	<i>Evolution</i>
• Oui .....	43	37	-6
• Non .....	57	63	+6
- Ne se prononcent pas .....	-	-	=
TOTAL .....	100	100	

<sup>1</sup> Sondage Ifop/ADCF réalisé par téléphone auprès d'un échantillon de 955 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération du 8 au 9 septembre 2005.

## L'impact de l'intercommunalité sur la commune

Question : Globalement, diriez-vous que l'intercommunalité est une bonne chose ou une mauvaise chose pour votre commune ?

<u>Base</u> : personnes qui estiment que leur commune appartient à une structure intercommunale, soit 80% de l'échantillon.	Rappel <sup>2</sup> 2005  (%)	2006  (%)	<i>Evolution</i>
• Une bonne chose .....	87	88	+1
• Une mauvaise chose .....	12	12	=
- Ne se prononcent pas .....	1	-	-1
TOTAL .....	100	100	

<sup>2</sup> Sondage Ifop/ADCF réalisé par téléphone auprès d'un échantillon de 955 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération du 8 au 9 septembre 2005.

## La connaissance du rôle de différents acteurs au niveau local

Question : Diriez-vous que vous connaissez suffisamment ou pas le rôle et l'action de votre... ?

<u>Base</u> : personnes qui estiment que leur commune appartient à une structure intercommunale, soit 80% de l'échantillon.	Connaît suffisamment (%)	Ne connaît pas suffisamment (%)	TOTAL (%)
• Commune .....	59	41	100
• Conseil général .....	25	75	100
• Communauté ou structure intercommunale .....	25	75	100
• Conseil régional .....	20	80	100

# *Les attentes concernant l'intercommunalité*

## L'opinion sur la répartition des compétences entre communes et structures intercommunales

Question : Dans les domaines suivants, vous me direz si vous pensez que c'est plutôt au niveau des communes ou plutôt des structures intercommunales que les responsabilités principales doivent être exercées

	Plutôt les communes (%)	Plutôt les structures intercommunales (%)	Nsp (%)	TOTAL (%)
• Le développement économique et l'emploi .....	24	<b>76</b>	-	100
• Les transports en commun .....	24	<b>75</b>	1	100
• La gestion de l'eau potable et/ou l'assainissement des eaux usées .....	32	<b>68</b>	-	100
• L'entretien des routes et des rues .....	36	<b>63</b>	1	100
• Le ramassage des ordures ménagères .....	44	<b>56</b>	-	100
• Les équipements culturels et sportifs .....	49	<b>51</b>	-	100
• La construction de logements sociaux .....	<b>50</b>	49	1	100
• L'aide aux personnes âgées (les services à domicile...)	<b>57</b>	43	-	100
• La petite enfance (les crèches, halte garderies...)	<b>65</b>	35	-	100

## Le besoin de renforcement des compétences des institutions locales

Question : Pourriez-vous citer, parmi la liste suivante, les deux niveaux institutionnels dont il vous semble qu'il faudrait renforcer le rôle et les compétences dans les années à venir ?

	Ensemble des Français (%)
• Intercommunalité .....	54
• Région .....	51
• Commune .....	47
• Département .....	45
- Ne se prononcent pas .....	-
TOTAL .....	(*)

(\*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

## L'opinion sur les modalités de désignation des représentants au sein des structures intercommunales

Question : Les communautés sont aujourd'hui gérées par des élus désignés par les Maires et les Conseillers municipaux. Pour l'avenir, pensez-vous... ?

	Rappel <sup>3</sup> Ensemble des Français 2005 (%)	Ensemble des Français 2006 (%)	<i>Evolution</i>
• Qu'il faut maintenir la formule actuelle .....	33	32	-1
• Qu'il faudrait que les citoyens désignent directement les représentants de leurs communes au sein de l'assemblée intercommunale .....	35	43	+8
• Qu'il faudrait que les responsables de la communauté soient directement élus à l'échelle de l'ensemble du territoire intercommunal .....	31	25	-6
- Ne se prononcent pas .....	1	-	-1
TOTAL .....	100	100	

<sup>3</sup> Sondage Ifop/ADCF réalisé par téléphone auprès d'un échantillon de 955 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération du 8 au 9 septembre 2005.